

DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE

Numéro	Objet		Décision
2021-DEC-48	Aides financières - Acquisition d'un véhicule électrique - Valdallière	Art. 1 :	Accorder une aide financière de 3 000 € à la commune de Valdallière, pour l'achat d'un véhicule électrique, pour les besoins de la collectivité,
		Art. 2 :	Imputer la dépense à l'article 65738 du budget principal du SDEC ÉNERGIE,
		Art. 3 :	Signer la convention de financement correspondante et la mettre en œuvre,
		Art. 4 :	Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.
2021-DEC-49	Virement de crédits - Budget principal	Art. 1 :	Procéder au virement de crédits de 198 500€ du chapitre 020 à l'article 4581620 du budget principal et de 400 000€ du chapitre 020 à l'article 4581621;
		Art. 2 :	Procéder au virement de crédits de 400 000€ du chapitre 020 à l'article 4581621 du budget principal ;
		Art. 3 :	Mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant;
		Art. 4 :	Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité syndical et au Bureau syndical.

Ces décisions sont consultables, sur demande auprès du service des Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

La présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE